

Quatre nouveaux agents



Julien François est notre nouvel **agent de développement économique** pour six mois depuis le 01/04/2009. Il assure la prospection d'entreprises à partir des fichiers établis par la Communauté de communes, la commercialisation des terrains disponibles, et le montage du dossier de la pépinière d'entreprises.



Aurélié Basso est notre nouvel **agent de développement**. Ses missions : élaborer et suivre les contrats de développement avec le Département et la Région, mettre en place le prochain projet de territoire, suivre l'ensemble des dossiers de subventions, les dossiers liés à l'action sociale et à l'enfance/jeunesse, au petit patrimoine, les projets touristiques des grottes de Perrier et des Mayères, la rénovation de l'église romane de Pardines, répondre aux appels à projets ; rédiger les cahiers des charges ; recenser les besoins des acteurs et habitants ; fédérer et mettre en réseau les acteurs locaux (publics et privés); représenter les élus auprès des partenaires ; animer les réunions et les comités de pilotage.



Karell Rix est notre nouvelle **responsable du RAM** (Relais d'Assistants Maternelles) et **coordinatrice enfance/jeunesse**. Ses principales missions sont de concevoir et mettre en œuvre le projet de service RAM en intégrant le dispositif de baby-sitting ; porter le dossier d'agrément auprès de la CAF ; assurer la gestion administrative et financière du RAM ; accueillir et informer les assistantes maternelles, informer les parents, participer à la formation continue des assistantes maternelles et être force de proposition sur l'enfance jeunesse.



Béatrice Bénédict est notre nouvelle **animatrice du RAM** (Relais d'Assistants Maternelles). Elle demeure plus particulièrement responsable des missions suivantes : assurer une prise en charge des besoins de socialisation et d'éveil collectifs des enfants accueillis par les assistantes maternelles ; participer à la formation continue des assistantes maternelles en favorisant les rencontres et le partage d'expériences, sensibiliser les assistantes maternelles sur des notions telles que la santé, la sécurité, le développement de l'enfant, participer à l'accueil et à la formation des jeunes susceptibles d'effectuer des gardes d'enfants « baby-sitting », réaliser les bilans de fréquentation du service et l'évaluation qualitative des ateliers et des formations.